

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021

Etaient présents : Mr HOGUET Bernard, Mme RIOULT Sophie, Mr DAUDRUY François, Mme MALANDAIN Bernadette, Mme MOIGNOT Marie-France, Mr BALIER Victor, Mme DEGREMONT Marie-Lise, Mme HACHE Elvira, Mr LAMOTTE Jean-Michel, Mme LEBAS PIGNOL Marie-Claire, Mme LETELLIER Nathalie, Mr MAUVE Christopher, Mr PAILLETTE Xavier, Mr LECOINTRE Xavier, Mr MAGUET Claude et Mme JARRY Christelle.

Etaient absents : Mr LECROSNIER Serge qui a donné pouvoir à Mme MOIGNOT Marie-France
Mme PRIEUR Marie-Claire qui a donné pouvoir à Mme RIOULT Sophie, Mr DEFONTAINE Dany qui a donné pouvoir Mr LECOINTRE Xavier.

Était également présente Mme VERROUST Angélique secrétaire de Mairie.

Le Conseil Municipal de Saint-Léonard s'est réuni le 28 juin 2021 à 20h00 en la salle municipale Henri Lambert en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de Mr Bernard HOGUET, Maire.

Il est ensuite procédé à l'appel nominal et Mme JARRY Christelle est élue secrétaire de séance. Le compte-rendu de la séance du 22 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

- **QUESTION n° 1 : SDE 76 travaux d'éclairage public pour le terrain de football**

Mr Daudruy présente le projet préparé par la SDE 76 concernant l'éclairage public pour Le terrain de football.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la première proposition soit 10 projecteurs de 50 Lux (7 910 watts).

La dépense d'investissement d'un montant de 35 541,08 euros TTC sera inscrite au budget communal 2021.

Il sera demandé à SDE 76 de commencer les travaux dès que possible et Mr le Maire est autorisé à signer tout acte afférent à ce projet.

- **QUESTIONS n°2 et 3 : EFPN - Rachat anticipé des parcelles ZI numéros 573, 574 et 575 (projet centre-bourg) et décision modificative n° 1.**

Dans le cadre de la convention nous liant à l'EPFN, seuls les travaux de mise en sécurité peuvent être réalisés durant la période de portage, il convient donc de racheter par anticipation ces parcelles appartenant à Mme FONTAINE Colette.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer l'acte de rachat.

Une décision modificative du budget est adoptée à l'unanimité pour permettre ce rachat.

- **QUESTION n°4 : Résidence du bois de Boclon : cession d'assiette foncière.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rachat du bail de 12 logements locatifs sociaux rue du 19 mars 1962 appelée Résidence du Bois de Boclon à SEMINOR, au prix de 15 euros le m2 ce qui représente une recette de 102 420 euros pour la commune. La convention de partenariat est validée.

- **QUESTION n°5 : Ecole - désaffectation du logement de fonction.**

Mr le Préfet a émis un avis favorable à la désaffectation du logement de fonction des instituteurs sous réserve que l'entrée de ce logement soit parfaitement indépendante de celle de l'école.
Adopté à l'unanimité.

- **QUESTION n°6 : Organisation du temps scolaire.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le maintien des horaires actuels du temps scolaire :
lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-11h30/13h30-16h30

- **QUESTION n°7 : Règlement intérieur de la cantine.**

Une révision des modalités d'inscription pour maintenir et garantir un service de qualité tout en luttant contre le gaspillage alimentaire a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.
Tout repas commandé sera dû sauf certificat médical. Il est également demandé aux enseignants d'informer des absences (sorties etc...)

- **QUESTION n°8 : Tarifs cantine /garderie.**

Les tarifs des services de cantine et de garderie restent inchangés :

Cantine :3,50 € pour les maternelles et les primaires et 5,50 € pour les adultes.
Toutefois tout repas qui ne serait pas commandé dans les délais passera à 7 €.

Garderie : 1,70 € pour le matin et 2,35 € pour le soir.
Tout dépassement non justifié sera majoré de 2 €/1/4 heure.

Adopté à l'unanimité.

- **QUESTION n°9 : Edition d'un livre retraçant l'histoire de la commune - signature de la convention.**

Les termes de la convention d'étude et recherches historiques relative à la conception, à la rédaction et à l'édition de ce livre transmis par Mr Molkhou pour 1 500 exemplaires pour un montant de 33 338 euros TTC ont été acceptés par la majorité du Conseil Municipal (une abstention).

- **QUESTION n°10 : Avancement de grade.**

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité l'avancement de grade d'un agent au poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} octobre 2021 et supprime à cette même date le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

- **QUESTION n°11 : Autorisation de signature d'un contrat à durée déterminée.**

Le Conseil Municipal a délibéré et autorisé Mr le Maire à signer un contrat à durée indéterminée à raison de 6,50/35^{ème} avec un agent qui exerce ses missions au grade d'adjoint d'animation.

Adopté à l'unanimité.

- **QUESTION n°12 : Convention pour l'installation d'un distributeur de légumes - avenant.**

Le Conseil Municipal se prononce favorable à l'avenant permettant à Monsieur Guillaume Carpentier de proposer des produits locaux issus d'autres exploitations compte tenu de l'irrégularité des productions agricoles notamment en hiver.
Adopté à l'unanimité.

- **QUESTION n°13 : Convention pour l'installation d'un distributeur de pain.**

Le Conseil Municipal a délibéré et accepté l'installation d'un distributeur de pain par Mr Guérin Sylvain boulangerie LE MILLENIUM et validé le contenu de la convention d'occupation privative du domaine public communal.

Il a été souligné également de voir avec Mr Guérin qu'il y ait toujours de la fourniture les jours de fermeture et lors des vacances.

Adopté à l'unanimité.

- **QUESTION n°14 : Convention de détection d'anomalies sur les points de comptage d'éclairage public.**

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Mr Le Maire à signer la convention expérimentale avec ENEDIS. Celle-ci permettra d'alerter en cas de surconsommation sur les points d'éclairage public et améliorera le suivi et la maintenance de ce parc par la commune de Saint-Léonard

- **QUESTION n°15 : Questions diverses.**

Commission travaux mercredi 30 juin à 17 h : il reste à choisir le modèle de lampadaire pour la rue Victor Coviaux.

Elections et Conseils Municipaux salle Henri Lambert continueront à avoir lieu dans cette salle après la crise sanitaire.

Subventions : courriers de remerciements reçus de l'Office National des Anciens Combattants, du Club des Jeunes d'Antan et de l'APAEI parents et enfance inadaptée.

Une question a été posée par rapport à la nécessité d'un adoucisseur d'eau suite à la dureté de l'eau 28,1 ° ; Mr le Maire rappelle que la décision de son installation a été prise par le syndicat d'eau Fécamp Sud-Ouest et que la mise en place de celui-ci se fera en Août 2021.

Clôture du Conseil Municipal à 22h30.